



URHAJ  
MIDI-PYRENEES

## LA FONCTION SOCIO-EDUCATIVE EN FoyERS DE JEUNES TRAVAILLEURS : QUELLE PLUS-VALUE POUR LA JEUNESSE ?



Le groupe de travail régional des équipes éducatives en Foyers de Jeunes Travailleurs, animé par l'URHAJ Midi-Pyrénées a conduit, tout au long de l'année 2009, un travail de réflexion visant à mieux identifier le travail des équipes socio-éducatives au sein des résidences Habitat Jeunes.

Soutenue par la Fédération Régionale des CAF et le réseau Dispositifs Locaux d'Accompagnement, cette action a permis au groupe de travail de construire collectivement des références, des méthodes et des outils permettant de mieux définir cette fonction.

*C'est sur la base de ce travail que le présent document à été réalisé par l'URHAJ et le groupe de travail régional des équipes éducatives.*

# Table des matières

<b>Que sont les Résidences Foyers de Jeunes Travailleurs ? .....</b>	<b>1</b>
<i>Leur mission : favoriser les mobilités professionnelles et l'autonomie des jeunes .....</i>	<i>1</i>
<i>Les résidences FJT en quelques chiffres.....</i>	<i>2</i>
<b>Les fondements de la fonction socio-éducative .....</b>	<b>3</b>
<i>Parce que la jeunesse doit faire face à des processus de plus en plus complexe de passage vers l'autonomie.....</i>	<i>3</i>
<i>Cette fonction est une déclinaison directe des valeurs du réseau et d'un cadre réglementaire .....</i>	<i>4</i>
<b>Quel est l'intérêt de cette fonction telle qu'elle est mise en œuvre par les FJT ? .....</b>	<b>5</b>
<i>Une action adaptée à la grande diversité de situations des jeunes .....</i>	<i>5</i>
<i>Une action en faveur du processus d'autonomie des jeunes.....</i>	<i>7</i>
<i>Les atouts d'une approche globale des jeunes .....</i>	<i>9</i>
<i>L'engagement : un levier pour la valorisation des jeunes .....</i>	<i>11</i>
<b>Pour conclure... parce qu'Habiter signifie bien plus que Loger .....</b>	<b>13</b>

# Que sont les Résidences Foyers de Jeunes Travailleurs ?

***Leur mission : favoriser les mobilités professionnelles et l'autonomie des jeunes***

Les associations pour l'Habitat des Jeunes, Résidences Foyers de Jeunes Travailleurs, assurent une étape de transition pour les jeunes entre le moment où ils quittent leur famille et le moment où ils intègrent la

société civile et font leurs premiers pas de manière autonome.

***Un logement pour favoriser les mobilités professionnelles...***



Le logement en résidence constitue, par lui-même, une aide importante pour l'accès ou pour la recherche d'un emploi : par sa disponibilité rapide, et par ses modalités souples d'entrée, il facilite la mobilité et permet par exemple de se présenter sans délai pour un poste ou pour un stage.



Les adhérents à l'URHAI Midi-Pyrénées

***... Mais proposer plus qu'un logement***

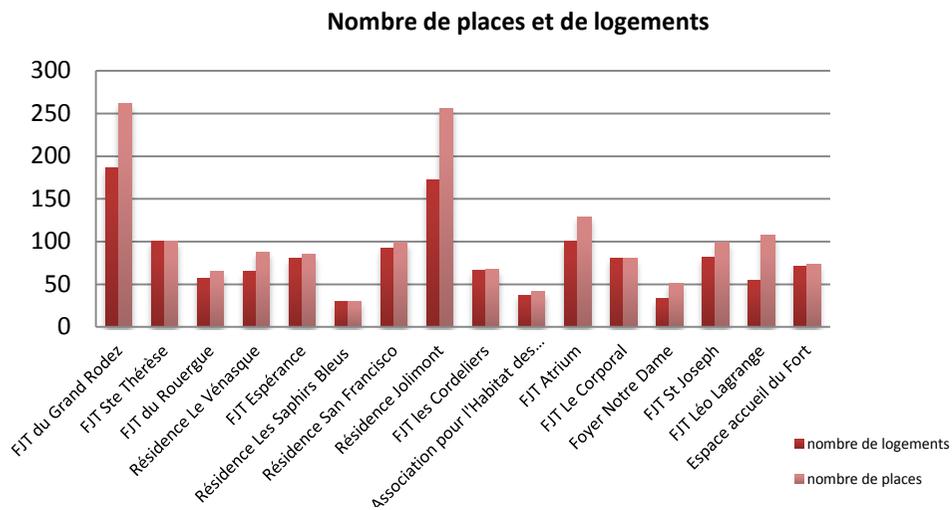
Loin d'être uniquement des lieux d'hébergement, ces résidences offrent aux jeunes les moyens de leur insertion dans la vie sociale : elles utilisent, à partir de l'habitat, les atouts de la vie collective favorisant la rencontre et les échanges, encourageant les solidarités de proximité issues de la diversité des expériences de chacun.

Les Résidences Sociales Foyers de Jeunes Travailleurs proposent à la fois un espace privé (des logements individuels, de la chambre au Type 3) (parfois en ayant développé des réponses logements sur le parc de logement du reste de la ville) et un espace collectif : selon ses besoins, le résident peut avoir accès, selon la configuration des Résidences, à des services collectifs tels que restaurant, salle de repos, de TV, salle multimédia, salle de sport, laverie,... et des services individualisés (emploi, formation, santé, ...).



## 18 résidences réparties sur 7 départements de Midi-Pyrénées...

### Les résidences FJT en quelques chiffres



Données issues de l'observatoire des FJT 2008-URHAJ MP

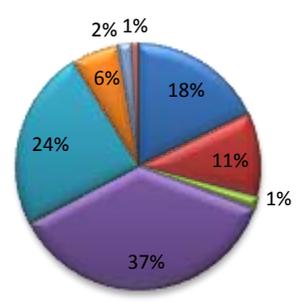
La capacité moyenne d'accueil des FJT est d'une centaine de places. Autour de cette moyenne, des résidences proposent plus de 200 places, tandis que les plus petites disposent d'une trentaine de places.

La grande majorité des logements proposés se situent au sein d'une résidence FJT. Cependant les jeunes ont aussi la possibilité d'être accueillis dans des logements en secteur « diffus », où ils ont plus d'indépendance, mais poursuivent leur démarche d'accès à une autonomie complète grâce au suivi des équipes éducatives.

Avec **1700 places**, les FJT accueillent près de **3500 jeunes chaque année**.

## ... Proposant une gamme de logements diversifiée

Types de logement des FJT en Midi Pyrénées en 2008



- Chambres
- Chambres à 2
- Chambre à 3
- T1
- T1'
- T1 bis
- T2
- T3 et +

Les FJT proposent une large gamme de logements, **de la chambre au T3**, adaptée aux besoins des jeunes, qu'ils soient célibataires ou en couple, et en fonction de leurs revenus. 37% des jeunes résidents des FJT vivent dans des T1.

**L'évolution de la typologie des logements est particulièrement révélatrice** : en deux ans le taux des chambres à 2 personnes est passé de 22% à 11% du parc logement des FJT, tandis que la part des T1 et T1' augmente. Les résidences s'adaptent afin de répondre aux souhaits et aux profils des jeunes, en généralisant notamment l'équipement des logements en sanitaires individuels.

Données issues de l'observatoire des FJT 2008-URHAJ MP

# Les fondements de la fonction socio-éducative

*Parce que la jeunesse doit faire face à des processus de plus en plus complexes de passage vers l'autonomie...*

l'emploi, la complexification des constructions familiales sont des tendances constantes à prendre en compte dans l'accès à l'autonomie des jeunes. Une autonomie de plus en plus tardive, marquée par l'augmentation des phases de cohabitations et de décohabitations influencées par les inégalités sociales et le niveau de soutien familial.

*« Pendant les années de reconstruction, puis les 30 Glorieuses, l'entreprise était au rendez-vous ; un jeune sortait de l'école et gagnait un salaire et des collègues... et donc son autonomie financière et la reconnaissance sociale. »(D'une jeunesse incertaine à une jeunesse citoyenne-UNHAJ).* Il n'en va plus de même aujourd'hui. Les repères sont tombés.

## *La prise d'autonomie est freinée par les incertitudes liées à l'emploi*

Les jeunes sont en conséquence directe la frange de population la plus touchée par la pauvreté. En 2006, un cinquième d'entre eux vit sous le seuil de pauvreté (880€ par mois) contre 13% de la population. L'emploi n'est plus une garantie suffisante en matière de niveau de vie, considérant l'importance des temps partiels, des contrats courts et le faible niveau des salaires.

En 2006, 75% des jeunes vivent chez leurs parents à 16 ans, 44% à 20 ans et 18% à 25 ans, sans considérer ceux qui vivent chez des tiers.

Le logement et ses charges représentent 27% des dépenses des ménages dont la personne de référence a moins de 25 ans contre 16,2% pour l'ensemble des ménages.

## *Les difficultés de l'accès à l'emploi durable*

Depuis 30 ans, l'allongement de la durée des études, l'augmentation générale du chômage, la précarisation de

### **Une forte paupérisation de la jeunesse**

Depuis vingt-cinq ans : le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans oscille aux alentours de 20% soit près d'un jeune sur 5.

En 2008, 35% des emplois des 16-29 ans sont temporaires ou en emplois aidés, contre 15% pour l'ensemble des salariés.

L'évolution du revenu salarial net annuel moyen entre 2001 et 2006 a été pour l'ensemble de salariés de + 1,9% et pour les salariés de moins de 30 ans de - 3,5%.

En conséquence directe, le départ du foyer parental est difficile pour les jeunes : il concerne 62% des jeunes en emploi temporaire et 82% de ceux ayant un emploi stable.

En 2008, 60% des chômeurs de moins de 25 ans n'ont aucune indemnité contre 40% des 25-49 ans.

## Une déclinaison de l'engagement et des valeurs du réseau Habitat Jeunes

Les résidences FJT appuient leur intervention en direction de la jeunesse sur une approche globale et individualisée de chaque jeune.

*Cette fonction est une déclinaison directe des valeurs du réseau et d'un cadre réglementaire...*

*En utilisant l'habitat et la vie collective comme facteurs d'émancipation, les Foyers de Jeunes Travailleurs de Midi-Pyrénées s'engagent tous les jours auprès des jeunes en vue de favoriser l'exercice quotidien de solidarités de proximité.*

« C'est en aidant les jeunes à se construire personnellement que nous pouvons promouvoir leur citoyenneté et faire reconnaître leur droit de cité. (...) »  
Extraits de la charte UNHAJ

## Un cadre réglementaire : la circulaire CNAF et la loi 2002-2

« La contribution de l'action sociale des CAF au soutien de la fonction socioéducative des FJT traduit la volonté politique de faciliter l'accès des jeunes adultes à l'autonomie par une aide aux foyers qui, au-delà de la fonction habitat, développent un projet socio-éducatif de qualité confié à un personnel qualifié.(...) A ce titre, les professionnels des FJT participent à l'entrée des jeunes dans la vie active et au développement de leur citoyenneté (...) Ils favorisent la socialisation des jeunes par l'habitat et par différentes formes d'incitation et d'actions dans les domaines où se forge leur qualification sociale tels que la vie quotidienne, la mobilité, l'emploi, la formation, les loisirs, la culture, etc... »  
(Source : circulaire CNAF)

La loi rénovant l'action sociale et médico-sociale dite loi 2002-02 rénove la loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales. Elle a pour vocation de garantir le droit des usagers (autonomie, protection, cohésion sociale, exercice de la citoyenneté, prévention de l'exclusion) au moyen d'outils spécifiques :

- Ⓢ **Le projet d'établissement** : il comprend la description des services, l'organisation, le fonctionnement, les coordinations et l'évaluation.
- Ⓢ **Le livret d'accueil** : il garantit le droit des personnes accueillies et a pour fonction de prévenir tout risque de maltraitance.
- Ⓢ **Le contrat de séjour** : il est signé pour tout séjour supérieur à deux mois, en cas de refus un document individuel de prise en charge est établi.
- Ⓢ **Le règlement de fonctionnement** : il aborde la dimension collective de l'établissement et est arrêté par l'instance compétente de l'organisme gestionnaire après consultation des instances représentatives du personnel et des instances participatives des usagers et de leur famille.
- Ⓢ **Le conseil de la vie sociale** : son rôle est d'être informé de tout ce qui a une incidence sur les conditions de vie et d'être le moyen de participer davantage, de s'exprimer, de communiquer, d'agir ensemble, d'exprimer les doléances et suggestions des usagers, de débattre sur des projets.

(Source : Loi 2002-02)

# Quel est l'intérêt de cette fonction telle qu'elle est mise en œuvre par les FJT ?

## *Une action adaptée à la grande diversité de situations des jeunes*

Les FJT accueillent des jeunes à la recherche d'un logement, avec un projet d'insertion socioprofessionnelle, et qui disposent d'un minimum de ressources (salaires, indemnités de formation ou recherche d'emploi, ...).

De fait, une grande diversité de profils est accueillie en résidence FJT.

## *Une action au cas par cas, adaptée à la diversité des situations des jeunes*

Une action au cas par cas est d'autant plus nécessaire que les jeunes ne s'inscrivent plus aujourd'hui dans des logiques de parcours linéaires. Leurs parcours sont constitués d'allers-retours, de succès, d'échec, d'expérimentations qui peuvent leur rendre nécessaire la présence socio-éducative sur une étape de leur parcours.

L'action des FJT s'adapte à cette grande diversité de situations. Si certains jeunes viennent simplement utiliser un logement et des services par commodité dans leur parcours de mobilité, d'autres, venus également pour des raisons professionnelles ou de formation, s'investiront plus volontairement dans la vie collective. D'autres arrivent au FJT orientés ou conventionnés par un tiers : pour ceux-là, la fonction socio-éducative est importante, même s'ils n'en saisissent pas systématiquement l'utilité immédiate. Peuvent également être accueillis en FJT des jeunes en situation sociale ou psychologique difficile ; venus de leur propre initiative, pour eux la fonction socio-éducative peut constituer un refuge, un début de reconstruction.

## *Faire vivre la mixité*

La mixité au sein des résidences FJT est mise en œuvre et organisée pour permettre l'enrichissement de chaque résident. Les plus autonomes vont guider et soutenir ceux qui rencontrent des difficultés. Les uns vont pouvoir apprendre des autres, certains pourront même servir d'exemple ou de référence pour le groupe.

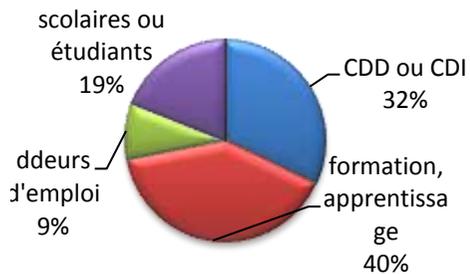
La structure, son projet, le personnel qui le met en œuvre, le cadre bâti de la résidence,... Tous ces éléments permettent le 'vivre-ensemble' en résidence FJT. Pour que l'émulation résultant de cette mixité soit positive, et pour que celle-ci reste un atout, il est nécessaire de l'organiser, de la faire vivre, de l'accompagner. L'objectif est de maintenir le meilleur équilibre de l'ensemble à travers, notamment, les échanges, en organisant parfois la médiation ou la modération, le respect et la laïcité...



Sébastien, chauffeur routier, recherche un logement sur Toulouse, et fait une demande en FJT. Il y restera 2 ans, sa situation professionnelle demeurera la même ; par contre, au départ plutôt introverti, il développera ses relations sociales au sein du foyer.

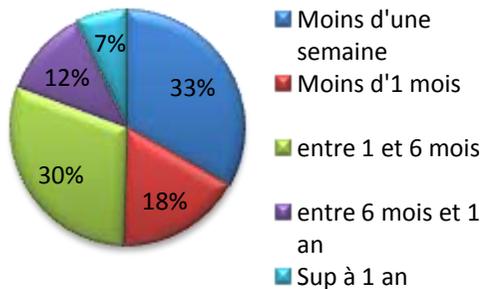
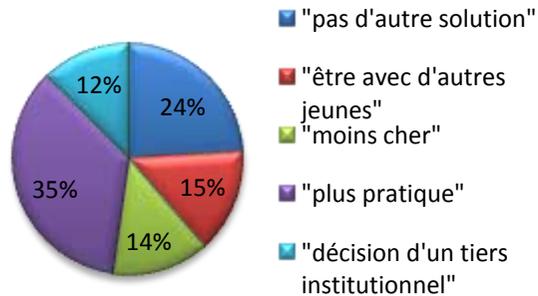
**La diversité des publics ...  
Quelques points de repère...**

**Quelques données régionales à propos des résidents...**



A leur arrivée en FJT, les jeunes sont plutôt dans des parcours de formation ou en situation d'emploi non stabilisé. Cette situation évoluera durant leur séjour...

Les motifs de choix du FJT sont très partagés : entre choix et contrainte, ils sont fonction de la situation du public au regard de divers paramètres (ressources, situation familiale, projet formation...)



Les durées de séjour varient largement d'une semaine, à plus d'un an...en moyenne au niveau régional, la durée de séjour est de 6 mois.

Karima, résidente au FJT, est auxiliaire à domicile depuis 6 mois et s'épanouit dans son travail. Elle rencontre Marion, qui est en pleine construction de son projet professionnel avec l'appui de l'équipe éducative du FJT, et en partenariat avec la Mission Locale. Karima explique son travail à Marion et lui propose de prendre contact avec sa responsable pour faire un stage découverte. Cette rencontre a permis à Marion de reprendre confiance et de lui ouvrir les portes d'un milieu professionnel jusque là inconnu.

**"Le FJT est un lieu de rencontres, c'est très convivial et chaleureux. Dès notre arrivée, on s'y sent bien ! "**  
**"Le savoir vivre ensemble, peu importe nos origines ou nos milieux sociaux... "**

Marc, accueilli en FJT, est intérimaire dans le bâtiment et souhaite retrouver une stabilité sociale après de grosses difficultés (passage dans la rue, hébergement en CHRS).

L'équipe éducative l'accompagne dans ses démarches d'accès aux droits, de gestion administrative et financière, mais également sur l'estime de soi (apparence, hygiène).

## *Une action en faveur du processus d'autonomie des jeunes...*

L'autonomie des jeunes est une dimension essentielle de l'action des FJT. Elle est inscrite dans l'ensemble des projets d'établissement et se réalise à travers les pratiques quotidiennes des professionnels. Le séjour d'un jeune dans nos foyers constitue une étape de cette autonomie, un passage d'une situation à son entrée à une autre situation plus favorable au moment de sa sortie.

### *Grâce à un accompagnement individuel et structuré...*

Un accompagnement individuel est proposé en cas de besoin. Il vise à soutenir la personne dans les étapes de maîtrise du budget, d'accès aux droits, santé, emploi, loisirs, culture, logement. Ce suivi est un soutien dans la réalisation des démarches quotidiennes pour pouvoir travailler, gérer au mieux son argent, se soigner, se divertir et s'épanouir et enfin avoir un logement autonome.

Un contrat de séjour ou de projet est établi avec des objectifs liés à la situation de la personne. Ces objectifs conditionnent la durée de séjour de la personne en FJT. Le contrat précise les engagements des deux parties autour de la réussite des différents projets du résident. C'est en fixant ces engagements avec des échéances que la personne en question apprend à s'organiser, à tenir ses engagements, à devenir plus autonome.

### *...Et par l'impact positif des dynamiques collectives*



L'action des FJT s'organise autour du suivi individuel : poser un cadre, faire accepter les contraintes liées à la structure, construire des repères ... Ces repères, associés à la diversité des champs de l'action en matière d'animation et d'actions collectives, doivent permettre aux jeunes de se situer dans des logiques de construction, de réalisation, d'épanouissement, et de responsabilisation.

L'organisation d'actions ou d'animations collectives permettent de favoriser les relations entre les résidents ainsi que les relations avec l'extérieur. Les résidents vont pouvoir se rencontrer et échanger sur leurs parcours respectifs par le biais d'actions collectives en interne (que ce soit des actions pédagogiques ou purement ludiques). Lors d'animations à l'extérieur du FJT, les résidents vont aussi se rencontrer dans un contexte différent, avec des règles et des normes intrinsèques au lieu même. L'apprentissage de la vie se fait aussi par la connaissance de ces règles afin que par la suite, chaque résident, individuellement, puisse faire la même démarche sans être accompagné.

Cécile, âgée de 22 ans, originaire de Perpignan, a séjourné 2 fois au FJT. La première fois pour un séjour d'un an au cours duquel elle a alterné des petits boulots avant de retourner au domicile parental.

Cécile réintègre une seconde fois le foyer... Progressivement, son projet se dessine... mener à bien son DAEU, et trouver un emploi dans le secteur de l'animation. L'ensemble de l'équipe l'a soutenue et accompagnée, car elle rencontrait des difficultés de différents ordres : assurer l'emploi, en parallèle de son organisation personnelle pour mener à bien l'obtention de son diplôme, gérer son budget du fait de la précarité de sa situation, problématique d'endettement... Elle a été guidée pour aborder l'ensemble de ces difficultés : orientation vers des partenaires, mobilisation d'aides financières, priorisation des démarches...

Investie dans la vie du foyer, elle a également participé activement à diverses animations. Alors que dans un premier temps, de nombreux éléments ont mis en évidence la difficulté de cette jeune fille à aller au bout de ses démarches, lors de son deuxième séjour, elle a su évoluer dans sa capacité à aller au bout de son projet et des démarches.

Sa motivation et l'accompagnement mis en place par l'ensemble de l'équipe du foyer lui ont permis de se construire personnellement et professionnellement. Ses deux séjours lui ont permis de stabiliser sa situation et d'avancer dans la réalisation de ses projets.

***Le séjour en FJT : un pas vers l'autonomie...repères régionaux...***Le séjour en Résidence FJT permet à 43% des résidents de trouver un logement autonome alors qu'ils n'étaient que 29% à en bénéficier avant le passage en foyer.

#### **Récit d'une sortie sportive et ludique...**

Après une soirée festive dans le jardin de la Résidence FJT, et un réveil ouvert par un copieux petit déjeuner, c'est un groupe de 12 jeunes qui part à l'aventure, accompagné par les animateurs des 2 FJT participant, dans la vallée du Célé, afin de mettre à l'épreuve leurs bras musclés sur un parcours en eau vive de 15 km !



#### ***L'autonomie... Quelques points de repères...***

D'origine roumaine et adoptée par un couple français à sa naissance, la jeune C. a rencontré pour la première fois sa mère naturelle l'été dernier. A la rentrée de Septembre, le FJT a accueilli des jeunes espagnoles pour un stage scolaire. L'une d'entre elles était d'origine roumaine aussi. A l'occasion d'un pot de rentrée organisé par le FJT, elles ont pu se rencontrer et échanger sur leur origine identique. De forts liens se sont tissés entre les deux jeunes filles et pendant les vacances d'hiver, la jeune C. a pu se rendre en Espagne pour retrouver son amie. Et ne dit-on pas que les voyages forment la jeunesse ?

***"Le FJT m'a permis de faire des connaissances car je ne connaissais personne en arrivant, de trouver les services dont j'avais besoin, et de m'organiser pour m'installer durablement en payant un loyer qui correspondait à mon budget."***

## *Les atouts d'une approche globale des jeunes*

### *Une action sur un lieu de vie*

L'action en direct sur un lieu de vie est la richesse et la particularité de l'intervention en FJT. Bien plus qu'un simple bureau d'entretien, cette spécificité permet de repérer la situation du jeune et son évolution au fil du temps, et d'adapter les actions en conséquence. L'écoute et l'observation sur ce lieu de vie facilite la mission de prévention ou d'anticipation des difficultés. Il permet une action au quotidien :

- Grâce à la composition entre les temps d'échanges formels et informels : les échanges sur des temps informels permettent souvent de créer un lien bénéfique pour l'accompagnement.
- Grâce à la combinaison entre l'espace individuel et les espaces collectifs : les espaces collectifs peuvent servir à faire émerger des individualités et les mettre en valeur.



### *Une pluridisciplinarité et une complémentarité des professionnels*

La fonction socio-éducative, articulation entre actions d'accompagnement individuel et actions collectives, est mise en œuvre par des équipes de professionnels du secteur de l'animation et/ou du travail social : des animateurs, des éducateurs spécialisés, des conseillers en économie sociale et familiale, des assistants sociaux... Leur mission s'organise selon la taille et le projet de la structure, de façon plus ou moins spécialisée.

Au-delà, chaque salarié des Résidences FJT participe à la fonction socio-éducative en ayant un rôle d'écoute, de conseil auprès des résidents, mais aussi d'information auprès des autres professionnels. Le veilleur de nuit, par exemple, en plus de sa mission de surveillance, peut aussi parfois être le confident des noctambules et des insomniaques. Ou encore le personnel d'entretien peut parfois conseiller les résidents sur la façon de tenir leur logement.

### *Une synergie avec les réseaux de partenaires locaux*



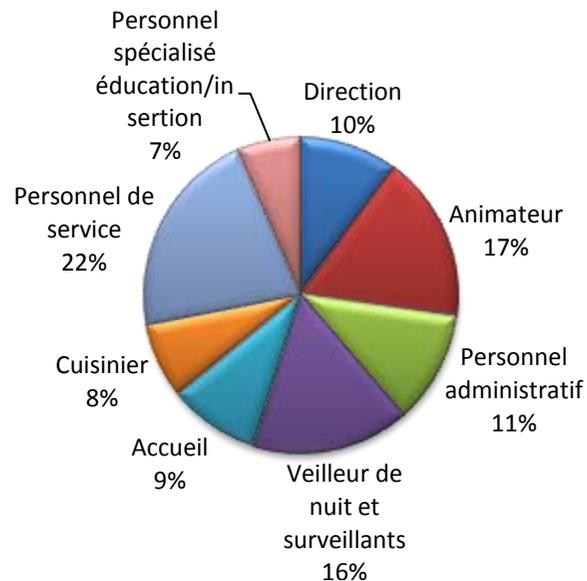
C'est parce que tout ne peut pas être résolu au sein des FJT qu'un réseau de partenaires en lien avec l'insertion sociale, professionnelle, ou de santé est indispensable. Participer à des réunions thématiques sur le logement, à des informations collectives sur la santé, accompagner un jeune dans des rendez-vous importants permet de coordonner son action avec les autres professionnels qui l'accompagnent, pour une réponse cohérente et adaptée.

A son arrivée au FJT, Mlle F. se dit d'un « naturel plutôt timide ». Progressivement, elle se lie d'amitié avec un groupe de jeunes femmes et semble gagner en confiance à mesure qu'elle trouve ses marques.

Un soir, à la fin du repas, elle hausse le ton en direction d'un jeune homme au prétexte que celui-ci « laisse toujours tout crade derrière lui » et que « c'est pas juste, les mecs ne respectent rien ». Le jeune homme rétorque « qu'il n'est pas là pour faire la femme de ménage ». Une série d'invectives s'ensuit et à mesure que le ton monte, les autres résidents prennent parti. Le conflit interpersonnel devient un conflit entre deux groupes de résidents autour des tâches quotidiennes à effectuer. Les animateurs interviennent en trois temps :

- le soir même pour rappeler chacun à sa propre participation et préciser que « celui qui parle le plus fort n'est pas forcément celui que l'on écoute »,
- la semaine suivante lors de deux entretiens différenciés avec les deux résidents en cause pour rappeler le fonctionnement de l'établissement, pour écouter, comprendre le sens de la violence des mots employés,
- lors d'une commission animation, pour proposer aux résidents plusieurs soirées d'échanges autour des rapports hommes/femmes.

## Une approche globale des jeunes... Quelques points de repère...



### Quelques repères en région...

#### Les professionnels en FJT :

En moyenne, ils se répartissent comme suit :

- Les personnels de service et de cuisine : 30%
- Direction, administration et accueil : 30%
- Animation, éducation : 24%
- Les personnels de surveillance : 16%

Les situations varient d'un FJT à l'autre selon le nombre de logements, mais elles dépendent aussi des activités spécifiques développées par la structure, pouvant nécessiter plus de personnel.

*"En plus du logement, il y a des activités culturelles de toute sorte, des sorties, des manifestations, un suivi quotidien, et des personnes présentes et qui peuvent faciliter les démarches, aider à s'installer."*



## *L'engagement : un levier pour la valorisation des jeunes*

L'engagement des jeunes est un vecteur essentiel de leur émancipation et de leur valorisation. Les jeunes sont soumis à une forte mobilité, liée aux contraintes de l'emploi ou de la formation. Les résidences FJT leur offrent la possibilité de s'investir, même temporairement ou ponctuellement, dans la vie de la résidence, et bien au-delà, sur leur environnement local et leur territoire de vie.

### *Les actions menées dans le cadre de la vie quotidienne des résidents*

Les équipes socio-éducatives travaillent à la création d'une dynamique collective pour développer un climat et une vie sécurisante et enrichissante pour l'ensemble des résidents. Les actions sont menées dans le but de favoriser le lien social entre les jeunes et instaurent une dynamique collective au sein des FJT. En plus de leur permettre de s'intégrer, les temps collectifs favorisent l'ouverture et l'enrichissement personnel.

Les Résidences FJT le mettent en œuvre à travers des actions telles que animations socioculturelles, tournois de sports collectifs inter-FJT, des ateliers cuisine, sorties culturelles, des soirées débat, des expositions au sein du foyer, forums thématiques, ...



### *L'implication des résidents au sein de leur lieu de vie*

Les résidences disposent d'instances participatives spécifiques (Conseil de Vie Sociale ou assemblée des résidents), ou peuvent même aller jusqu'à prévoir dans leur statut l'intégration de représentants au sein de leurs instances (Conseil d'Administration).

Ces formes de participation permettent aux résidences FJT d'être dans une écoute attentive des besoins des résidents, et permettent de s'adapter à leur évolution. Pour les jeunes résidents, ces espaces sont des occasions de s'impliquer activement dans le fonctionnement de leur Résidence à travers la possibilité de prendre des responsabilités, d'être force de proposition, et d'avoir une influence sur leur cadre de vie.

Mais c'est aussi pour eux une occasion de mieux comprendre de quelle manière sont prises les décisions en Résidence FJT : les contraintes d'organisation, et les contraintes économiques, peuvent être mieux comprises. C'est une forme d'apprentissage et de responsabilisation.

### *La recherche de l'engagement des jeunes en tant qu'acteur du territoire*



En développant des actions et des projets en lien avec leur territoire d'implantation, les FJT permettent aux jeunes de s'intégrer dans la vie locale, et de prendre leur marque sur un territoire où ils seront amenés à s'installer. A travers ce qui relève des temps forts de la vie locale ou de quartier (Organisation d'un festival de quartier, vide-grenier...), mais aussi à travers des recherches d'implications sur les instances de la vie locale, ou encore sur les actions de protection environnementale.



Un moment de rencontre... C'est la vocation du repas de quartier organisé par le FJT... Résidents et habitants du quartier ont là un moment privilégié pour échanger en toute convivialité.

### *Quelques repères en région...*

Les jeunes sont 34% à résider dans la commune ou le département du FJT avant leur séjour en foyer, ils sont 50% à s'y installer ensuite. Si 43% des jeunes viennent « d'hors Midi-Pyrénées » ils ne sont plus que 31% à quitter la région après leur passage en FJT.



### *L'engagement des jeunes... Quelques points de repères...*

*"Le Foyer m'a permis d'apprendre à ne plus avoir peur des autres ; j'ai pris confiance en moi en m'investissant dans des activités."*

Les jeunes répondent présents... Les Foyers organisent régulièrement avec eux des temps forts d'échanges avec partenaires et représentants du territoire...



A 22 ans, A. est accueilli au FJT car il débute un contrat pro. Au cours de la 1<sup>ère</sup> année, il met fin à ce contrat puis trouve un emploi en CDI, au cours duquel il rencontre rapidement des difficultés avec son entreprise dans le paiement de son salaire.

Ce jeune restait, depuis son arrivée, plutôt en retrait. Il avait un réseau d'amis au foyer mais ne participait que ponctuellement aux actions proposées. Il disait alors ne pas être concerné par les actions.

La relation avec A. s'est radicalement transformée : en quelques semaines, le FJT est intervenu pour l'accompagner dans le règlement de difficultés financières, et dans la médiation avec son employeur pour clarifier sa situation.

Cette étape a enclenché une évolution de ses projets, et a été le déclencheur d'une nouvelle relation avec le foyer.

Il s'est alors impliqué dans la concrétisation d'un projet dans le secteur du tourisme et du développement solidaire. Avec l'aide du FJT, il a créé une association locale dont il est le président. Cinq résidents sont investis dans le projet, dont la première action prévue est un voyage au Maroc pour apporter des vêtements et fournitures scolaires aux habitants de son village natal.

Il a totalement modifié son implication au FJT, où il est devenu un des éléments moteurs. Représentant des résidents au conseil de vie sociale, son statut « d'ancien » et son caractère lui donnent une place importante parmi les autres résidents. Il s'est même porté candidat au Conseil des Jeunes de la ville.

## Pour conclure... parce qu'Habiter signifie bien plus que Loger....

Une réflexion globale sur la fonction socio-éducative s'imposait, face au constat établi par les professionnels de ce secteur d'un manque de lisibilité de cette fonction. Ce manque de lisibilité tient notamment à la complexité de la fonction socio-éducative en termes de domaines d'intervention, de compétences, de valeurs et de principes et de diversité des publics accueillis dans l'espace particulier qu'est la Résidence FJT.

La fonction socio-éducative est d'autant plus nécessaire aujourd'hui, que les relations sociales se distendent. Les jeunes se situent dans un contexte de mobilité accrue, et ils font l'objet, dans l'image collective, d'une grande défiance. Philippe LABBE, sociologue, à propos de la jeunesse, raconte : « Celle-ci, depuis les années soixante-dix, a vu les représentations la concernant évoluer : de jeunesse – atout et dynamisme, elle est devenue jeunesse – problème. Trois adultes autour d'une voiture dans la rue, c'est une panne ; trois jeunes autour d'un cyclo, c'est un coup fourré. Bien involontairement, la jeunesse fait et est problème, d'ailleurs sans que généralement on se donne la peine de préciser s'il s'agit de problèmes posés à ou par la jeunesse. »

Pour les plus « outillés » d'entre eux (études, orientation professionnelle précise, qualification professionnelle, soutien familial...) le passage à l'âge adulte pourra être vécu comme une chance, un mode de développement personnel plus riche. Pour les autres, la vie sera marquée par l'incertitude, l'instabilité, l'insécurité due à l'absence ou à l'insuffisance de ressources, l'obligation de passer par un dispositif d'insertion, l'impossibilité de se projeter ou d'exprimer ses désirs...

Créer les conditions qui les rendront "habitants" du lieu où ils seront logés et "habitants" du territoire sur lesquels ils vivent, c'est un enjeu et un défi pour l'avenir, et c'est la vocation même de la fonction socio-éducative telle qu'elle est mise en œuvre en Foyer de Jeunes Travailleurs.

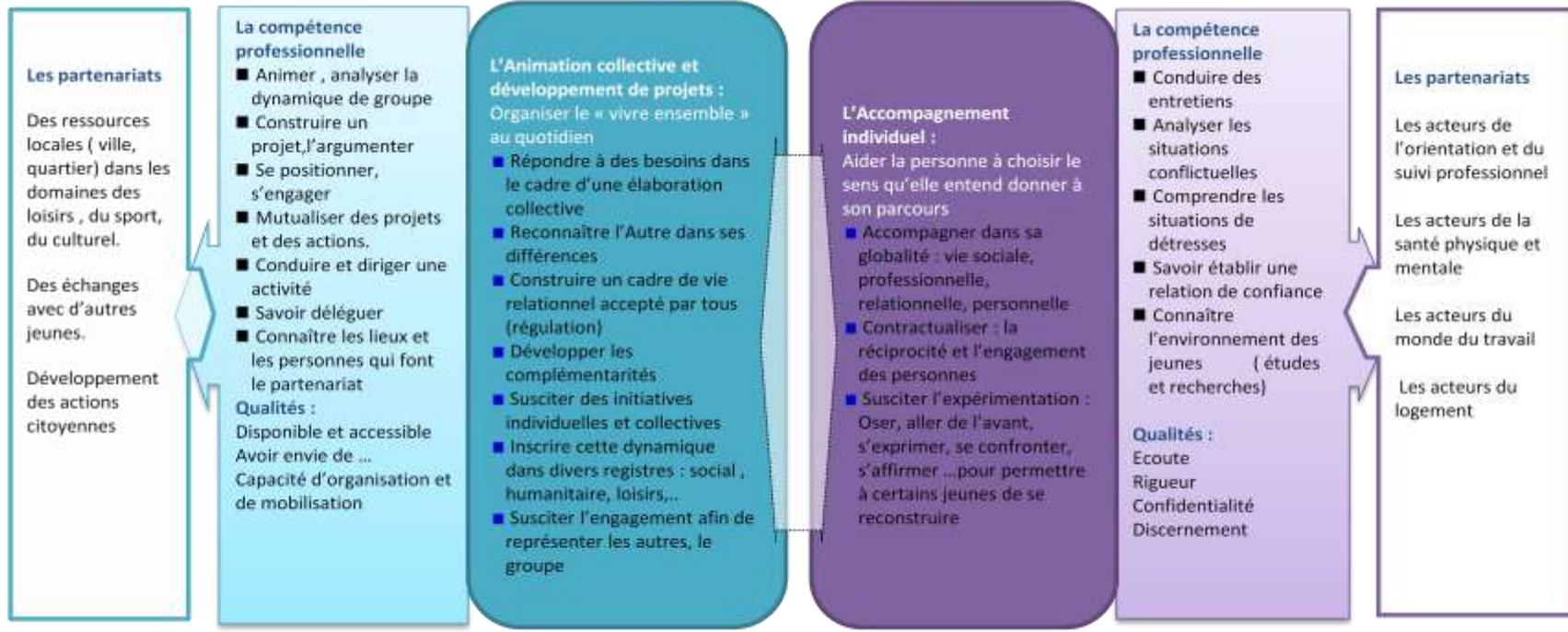
« La jeunesse n'est pas un problème, mais une ressource qui doit être accompagnée par les responsables du territoire » Michel MERY, Président du Comité Habitat- Fondation de France.

*« Génération après génération des jeunes, garçons et filles, rencontrent des obstacles pour s'intégrer dans la vie économique, sociale, culturelle, civique. C'est à ce défi que l'UNHAJ a décidé, depuis son origine, de se confronter. Etre à l'écoute des jeunes, traduire auprès des pouvoirs publics, avec eux, leurs besoins et leurs aspirations, telle a été et telle demeure sa mission. (...)*

*La mission que se sont données les associations en s'unissant voici quarante ans est plus que jamais d'actualité. Elle revêt un caractère d'intérêt national. De la condition faite aux jeunes dépend la société de demain. »*

*Extraits de la charte UNHAJ*

# La fonction socio éducative au sein des Foyers de Jeunes Travailleurs en Midi-Pyrénées



**Le jeune continue son parcours, nouvelle situation, nouvelle implantation, nouveau projet...  
Question évaluative : Le FJT aura-t-il été une étape significative pour lui ?**

## Les Acteurs Habitat Jeunes en Midi-Pyrénées...

### Dans le Lot...

#### Résidence les Cordeliers

222 rue Joachim Murat

46 000 CAHORS

☎05 65 35 64 71

[fjt46@wanadoo.fr](mailto:fjt46@wanadoo.fr)

[fjtcordeliers.jimdo.com](http://fjtcordeliers.jimdo.com)

#### Association pour l'Habitat des Jeunes en Quercy

129 rue Fondue Haute

46 000 CAHORS

☎05 65 35 29 32

[afjq46@yahoo.fr](mailto:afjq46@yahoo.fr)

### Dans le Tarn et Garonne...

#### Espace Accueil du Fort

5 rue du Fort

82 000 MONTAUBAN

☎05 63 21 26 00

[espace-accueil-du-fort@wanadoo.fr](mailto:espace-accueil-du-fort@wanadoo.fr)

### Dans le Gers...

#### Alojeg

4 place Patrick Brocas

32 000 AUCH

☎05 62 05 98 45

[fjt.auch@wanadoo.fr](mailto:fjt.auch@wanadoo.fr)

### En Hautes-Pyrénées...

#### ATRIUM FJT

88 rue Alsace Lorraine

65 000 TARBES

☎05 62 38 91 20

[accueil@fjt-tarbes.fr](mailto:accueil@fjt-tarbes.fr)

[www.fjt-tarbes.fr](http://www.fjt-tarbes.fr)

### En Haute Garonne...

#### Résidence le Venasque

3 rue de la Résidence

31 800 SAINT GAUDENS CEDEX

☎05 61 94 72 72

[residencelevenasque@9business.fr](mailto:residencelevenasque@9business.fr)

#### FJT Espérance

20 Grande rue Nazareth

31 000 TOULOUSE

☎05 61 52 41 34

[fjtesperance@numericable.fr](mailto:fjtesperance@numericable.fr)

#### Résidence San Francisco

92 route d'Espagne

31 100 TOULOUSE

☎05 61 43 23 00

[contact@ucjg-monnier.org](mailto:contact@ucjg-monnier.org)

[www.ucjg-monnier.org](http://www.ucjg-monnier.org)

#### Résidence des Apprentis et Jeunes Travailleurs de Jolimont

2 avenue Yves Bruneau

31 500 TOULOUSE

☎05 34 30 42 80

[foyerjolimont@wanadoo.fr](mailto:foyerjolimont@wanadoo.fr)

[www.residence-jolimont.com](http://www.residence-jolimont.com)

#### Fédération Compagnonnie des Métiers du Bâtiment

65 route de Revel

31 400 TOULOUSE

☎05 62 47 41 77

[toulouse@compagnons.org](mailto:toulouse@compagnons.org)

#### FJT les Saphirs Bleus

8 avenue du Parc

31 700 BLAGNAC

☎05 62 12 27 00

[contact@mairie-blagnac.fr](mailto:contact@mairie-blagnac.fr)

### Dans le Tarn...

#### Foyer Notre Dame

1 rue des Alfiès

81 200 MAZAMET

☎05 63 61 02 65

[foyer.notre-dame@wanadoo.fr](mailto:foyer.notre-dame@wanadoo.fr)

#### FJT Saint Joseph

50 rue de la Croix Verte

81 000 ALBI

☎05 63 54 16 47

[fjt-saint-joseph@wanadoo.fr](mailto:fjt-saint-joseph@wanadoo.fr)

#### FJT Le Corporal

7 et 9 rue du Pasteur Hubac

81 100 CASTRES

☎05 63 62 58 10

[accueil.fjt@foyerprotestant-castres.fr](mailto:accueil.fjt@foyerprotestant-castres.fr)

#### FJT Léo Lagrange

place du Languedoc

81 300 GRAULHET

☎05 63 34 54 32

[foyer.leo-lagrange@wanadoo.fr](mailto:foyer.leo-lagrange@wanadoo.fr)

[www.foyer-graulhet.fr](http://www.foyer-graulhet.fr)

### En Aveyron...

#### FJT du Grand Rodez

23 boulevard des Capucines

12 034 RODEZ Cedex 9

☎05 65 77 51 05

[fjt-aj-rodez@orange.fr](mailto:fjt-aj-rodez@orange.fr)

[www.fjtgrandrodez.fr](http://www.fjtgrandrodez.fr)

#### FJT Sainte-Thérèse

21, rue de Bonald

12 000 RODEZ Cedex 9

☎05 65 77 14 00

[foyersaintetherese@orange.fr](mailto:foyersaintetherese@orange.fr)

[www.fjt-rodez.com](http://www.fjt-rodez.com)

#### Association pour l'Habitat des Jeunes du Villefranchois

23 rue Lapeyrade

12 200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

☎05 65 45 09 68

[fjt.villefranche@wanadoo.fr](mailto:fjt.villefranche@wanadoo.fr)

[www.fjtvillefranche.fr](http://www.fjtvillefranche.fr)

### UNION REGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES EN MIDI-PYRENEES

53, route de Revel

31 400 TOULOUSE

☎05 61 54 14 95

[midi\\_pyrenees@unhaj.org](mailto:midi_pyrenees@unhaj.org)

[www.habitatjeunesmidipyrenees.org](http://www.habitatjeunesmidipyrenees.org)

